



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bobigny, le **28 FEV. 2025**

DCPPAT/BE/NB n°25- **95**

Monsieur le directeur,

Je vous informe que l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France a jugé recevable, dans son rapport du 25 février 2025, votre dossier de demande d'autorisation au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement concernant votre projet de construction et d'exploitation d'un centre de données numériques (ou data center) par la société SNC DATA HILLS situé au 1 et 47, Boulevard André Citroën à Aulnay-sous-Bois (93600).

Par conséquent, conformément à l'article R.123-5 du code de l'environnement, j'ai saisi le 28/02/2025 le tribunal administratif de Montreuil afin de désigner un commissaire enquêteur (ou une commission d'enquête). Dès que ce dernier sera nommé, je procéderai par arrêté à l'ouverture de l'enquête publique. Elle se déroulera sur une période de 30 jours et pourrait avoir lieu du **10 avril 2025 au 9 mai 2025 inclus** en mairie d'Aulnay-sous-Bois et dans un rayon de **trois kilomètres** tel que prévu à la rubrique 3110 de la nomenclature des installations classées.

Dans le cadre de l'organisation de cette enquête, en application l'article R.123-11 du code de l'environnement, le public sera informé deux semaines avant l'ouverture de l'enquête publique, soit le **27 mars 2025** au plus tard :

**SNC DATA HILLS
A l'attention de M. Antoine HUDRY
22, Place Vendôme
75001 PARIS**

- par voie de presse, par mes soins et à vos frais, un avis portant les indications mentionnées à l'article R. 123-9 du code de l'environnement à la connaissance du public est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les départements concernés. Pour les projets d'importance nationale et les plans et programmes de niveau national, cet avis est, en outre, publié dans deux journaux à diffusion nationale quinze jours au moins avant le début de l'enquête,
- par voie d'affiches, en mairies d'Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France, Sevran, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Gonesse, Bonneuil-en-France, Roissy-en-France, Le Thillay et Vaudherland quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Je vous adresserai ultérieurement, le modèle d'avis que vous devrez faire imprimer et transmettre aux mairies susvisées.

De même, le dossier soumis à enquête devra être mis en ligne sur un site internet, en complément du support papier présent dans la mairie où le commissaire enquêteur assurera les permanences, conformément à l'article L.123-12 du code de l'environnement. Aussi, ce dossier devra être complété avec l'avis de l'autorité environnementale qui vous a été transmis le 12 février 2025, ainsi que votre mémoire en réponse. Une version numérique sera également adressée à chaque commune et aux autres collectivités territoriales ainsi que leurs groupements qui en feront la demande expresse. Un accès au dossier numérique sera également mis en place sur un poste informatique à la préfecture de la Seine-Saint-Denis avec prise de rendez-vous au 01.41.60.60.60.

Je vous invite donc à me communiquer l'adresse du site internet dédié à partir duquel le public pourra consulter le dossier relatif à la demande d'autorisation. Ce dossier sera consultable à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique. Cette adresse doit figurer sur l'arrêté inter-préfectoral d'ouverture d'enquête publique ainsi que sur l'avis d'enquête publique qui doivent être affichés au plus tard 15 jours avant le début de l'enquête publique.

De plus, afin d'assurer la plus grande participation à l'enquête publique, une adresse électronique doit être dédiée à la formulation des observations par courriel (article L. 123-13 du code de l'environnement). Je vous invite également à prévoir un registre dématérialisé qui permettra de formuler des observations en ligne. L'adresse mail et l'adresse du registre dématérialisé devront m'être communiquées afin de pouvoir les mentionner sur l'arrêté inter-préfectoral d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique. Je suggère également que ce registre, s'il est mis en place, soit accessible sur le site hébergeant le dossier d'enquête publique.

Par ailleurs, depuis le 1er mars 2018, les dossiers soumis à enquête publique dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale doivent être déposés sur la plateforme "projets-environnement.gouv.fr"

J'ajoute qu'en application des articles R.123-25 à 27 du code de l'environnement, relatif à l'indemnisation des commissaires enquêteurs, ceux-ci ont droit à une indemnité, à la charge du maître d'ouvrage, qui comprend des vacations et le remboursement des frais qu'ils engagent pour leur mission.

Je vous adresserai prochainement l'arrêté inter-préfectoral d'ouverture de l'enquête publique unique qui comportera ces informations.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter les compléments d'information dont vous auriez besoin pour la phase d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de ma considération distinguée,

Le préfet,



Pour le préfet et par délégation,
La cheffe du bureau de l'environnement

Virginie REMY

**DESTINATAIRE**

Monsieur Antoine HURX
SNC DATA HILLS
22, place VENDÔME

75001 PARIS

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

Date :

Prix :

CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) :

R1

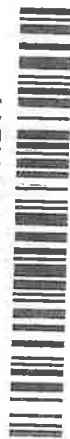
R2

R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire a été vérifiée précédemment

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 212 974 4424 7



La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

PREUVE DE DISTRIBUTION**EXPÉDITEUR**

Préfecture de la Seine - Saint Denis
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale
DORPAT / BE / RB
N° : 1
Expéditeur Jean MOULIN
Libellé de la voie
930107 BOBIGNY Cedex
Code postal
Commune

EXPÉDITEUR

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**

Consultez www.laposte.fr



TL3907 / 12

